Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 38 (1912)

Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
RÉDACTION: Lausanne, 2, rue du Valentin: Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades, sur Vevey, par V. Ryncki, ingénieur. — Le raccordement des deux gares de Genève, et la ligne des Eaux-Vives à Annemasse, par F. Reverdin, ingénieur. — Syndicat suisse pour l'étude de la voie navigable du Rhône au Rhin. — De la nécessité d'une assurance contre les risques d'inondation. — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Bibliographie.

Cie des Chemins de fer électriques veveysans.

Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades sur Vevey.

par V. RYNCKI, ingénieur, Directeur de la C^{ie} des Chemins de fer électriques veveysans ¹.

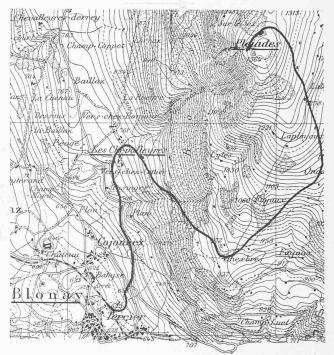
Historique.

Dans les numéros de juillet à septembre 1907 du Bulletin technique, nous avons déjà donné une description des lignes de la Cie des Chemins de fer électriques veveysans comprenant alors les lignes Vevey-Blonay-Chamby et Vevey-St-Légier-Châtel-St-Denis, livrées à l'exploitation respectivement les 1er octobre 1902 et 2 avril 1904.

En 1911 le réseau s'étant complété par le tronçon à crémaillère Blonay-les Pléiades, nous allons en décrire succintement les diverses installations.

Ce chemin de fer électrique et à crémaillère a été concessionné par l'Assemblée fédérale le 13 avril 1904, conces-

¹ Les photographies qui illustrent cette notice ont été prises par M. Simpson, photographe, à Blonay.



Reproduit avec l'autorisation du Service topographique fédéral, 22 IV. 12.

Fig. 3. — La ligne Blonay-les Pléiades. — 1: 25 000.

sion valable jusqu'au 13 avril 1984. Divers motifs d'ordre financier ont retardé jusqu'à l'année dernière la réalisation de ce projet; il était de bonne administration également





Fig. 1 et 2. — Vues prises sur la ligne Blonay-les Pléiades.